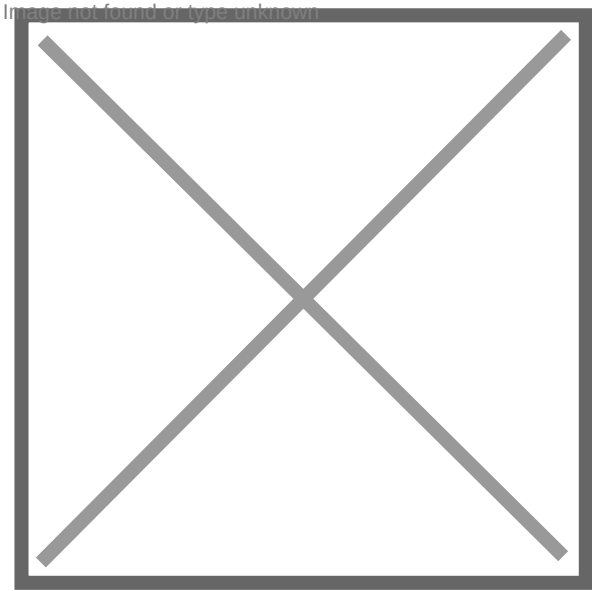




Dettes et partir à l'etranger

Par **alexandra72**, le **06/12/2009** à **12:15**

Bonjour,

j'ai des dettes credits à la consommation (sofinco, cetelem, finaref, bnp)
decouvert de 1000 euros

il me reste 1500 euros à rembourser pour chacun d'eux

je parts en Arabie saoudite dans quelques mois

je ne pourrait jamais rembourser ces sommes avnt de partir

si je parts sans rembourser aurais je des poursuites????

je ne pourrais pas rembourser mes dettes de là bas en sachant que je serais etudiante sans
revenu

merci de vos reponse

Par **superve**, le **16/12/2009** à **01:07**

bonjour

vous ne risquerez plus rien dès lors que vous serez là bas, ils ne prendront ni le temps ni la
peine de vous faire poursuivre là bas.

Sachez cependant que s'ils sont en possession d'un titre exécutoire à votre encontre, ce titre est valable 10ans et cette durée sera reconduite pour la délivrance de tout acte de procédure. Théoriquement donc, ils pourront reprendre les poursuites à votre retour, si vous revenez un jour.

cordialement